



FO DGFIP RHONE
165 rue Garibaldi 69401 LYON Cedex 03
Tél : 04 78 63 32 35 - Fax : 04 78 63 32 10

3 rue de la Charité 69288 LYON CEDEX 02
Tél : 04 72.40.77.12
fo.drifip69@dgfip.finances.gouv.fr

Compte rendu des CAP du 21 novembre 2012 : **Listes d'aptitude au grade d'inspecteur**

Les représentants FO DGFIP sont intervenus en liminaire pour dénoncer la remise en cause inacceptable du plan pluriannuel de qualification, juste reconnaissance des efforts consentis par les personnels et de leur technicité.

FO avec l'ensemble des syndicats de la DGFIP a lancé une pétition exigeant du Ministre qu'il tienne ses engagements quant au plan de qualifications ministériel 2012 avec à minima le maintien du volume de promotions prévu pour 2012, mais aussi pour 2013.

FO a rappelé son opposition à la diffusion préalable du projet de liste des agents classés, sur Ulysse. En effet, cette « avancée » dans le dialogue social vide la CAP locale de sa substance. Cette diffusion d'informations doit être limitée aux seuls représentants syndicaux.

FO condamne par ailleurs les modalités de sélection au mérite qui profilent les candidats et permettent à la Direction de s'affranchir de tout critère objectif aboutissant à des promotions à « la tête du client ». Nous aimerions d'ailleurs des éclaircissements quand à la méthode utilisée pour parvenir à cette sélection. Par exemple, le traitement réservé aux dossiers classés très bon l'an dernier nous paraît pour le moins curieux...

Cette année la liste des candidats classés excellents publiée le 14 novembre laisse apparaître 8 noms à notre grand étonnement, au vu du contexte budgétaire contraint et des perspectives de réduction des promotions annoncées par nos ministres.

FO-DGFIP revendique :

- le retour à des modalités de sélection s'appuyant sur des critères objectifs discutés avec les organisations syndicales.
- que figure dans tous les dossiers des candidats une fiche de proposition du Directeur, élément indispensable pour la défense des agents
- que les agents de 58 ans et plus ne soient pas écartés de cette sélection et qu'ils bénéficient du traitement prévu pour les « fin de carrière ».

En réponse la Direction a regretté l'absence d'information sur le plan de qualification ministériel et sur le nombre de potentialités départementales, qui complique sérieusement la tâche des CAP locales.

Quelques chiffres :

En 2013, 92 agents se sont portés candidats dont 65 de la Filière Fiscale et 27 de la Gestion Publique. Si on constate une légère hausse du nombre total de candidatures +4 (88 en 2012), la proportion entre les filières évolue et le nombre de candidats issus de la GP baisse, 35 en 2012.

Au niveau national, en 2012 la quasi totalité des agents promus étaient contrôleurs principaux et une large majorité avaient entre 45 et 55 ans.

Les débats se sont ouverts sur la mise en garde du président qui a reconnu d'emblée que les marges de manœuvre étaient restreintes... En fait elles n'étaient pas restreintes mais inexistantes et nous avons assisté à un simulacre de dialogue, même pas social !

FO a attiré l'attention de la Direction sur 8 dossiers dont la qualité indéniable mériteraient un classement excellent. Malgré nos arguments, la Direction après une suspension de séance courte, a décidé de ne rien changer à la liste publiée le 14 novembre comportant 8 noms. Elle s'est contentée de nous donner le classement par ordre de mérite de ces candidats.

Compte tenu de la teneur des débats de cette CAP locale et malgré l'attachement de Force Ouvrière à la liste d'aptitude comme mode de recrutement à part entière, les élus se sont abstenus sur la liste définitive, tout en reconnaissant le mérite des agents inscrits.

En outre nous appelons votre attention sur le fait que cette inscription ne garantit pas une promotion en 2013 puisque le plan de qualification ministériel n'est pas connu.

Les élus FO-DGFIP : Yves RAICHL- Emmanuel ESTENNE
Expert : Pascaline KERHOAS